

REPONSE DE MONSIEUR PAUL-MARIE BARTOLI

PRESIDENT DE L'OTC

**A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MME SIMONE DONSIMONI
CALENDINI**

GRUPE « GAUCHE RÉPUBLICAINE »

OBJET : RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Madame la Conseillère,

Je vous remercie, par votre question orale, de me donner l'occasion de m'exprimer sur le dispositif d'aide aux départements que j'ai l'intention de mettre en place concernant le réseau routier.

Il a pour objectif d'aider, sur les prochaines années, les deux départements à réaliser les travaux les plus structurants, en cohérence avec les opérations initiées par notre collectivité.

Ce dispositif s'articule autour de deux leviers :

- un subventionnement direct de notre collectivité aux opérations,
- l'augmentation de la part réservée aux départements dans le cadre de la deuxième convention d'application du PEI de 2007 à 2013.

Le budget primitif 2011 de notre Collectivité Territoriale prévoit une augmentation importante de l'aide aux investissements sur le réseau routier départemental.

En effet, 20 M€ d'autorisations de programme sont d'ores et déjà prévus sur ce budget, ce qui permettra de conventionner avec les départements une série d'opérations sur les trois prochaines années.

S'agissant du PEI, je vais proposer à l'Etat d'augmenter l'enveloppe consacrée aux routes départementales, fixée à 54 M€, d'environ 40 M€ répartis également entre les deux départements.

Le choix des opérations à retenir se fera avec l'Etat en ce qui concerne le PEI et dans le cadre de la conférence de coordination des Collectivités Territoriales, que j'ai réunie récemment, pour la part de subventionnement propre de la CTC faisant l'objet du conventionnement.

Dans les deux cas, il s'agira de retenir des opérations permettant de compléter les programmes de notre collectivité voire, dans certains cas, de s'y substituer efficacement.

Je peux à titre d'exemple, citer le cas des difficultés rencontrées actuellement pour la traversée de L'île Rousse ou le projet de contournement pourrait s'avérer inutile après la réalisation des aménagements projetés sur les routes départementales dans l'agglomération, par le département de la Haute-Corse.

Comme je l'ai indiqué lors de la conférence de coordination, j'ai l'intention de mettre en place des groupes de travail thématiques qui proposeront un programme pluriannuel d'investissements permettant d'une part d'assurer une cohérence sur les interventions des différentes collectivités et d'autre part, comme vous l'avez exprimé, de lisser les dépenses publiques afin de permettre de pérenniser les emplois dans le domaine des travaux publics.

Je m'associe à votre souhait que les effets de cette nouvelle politique se produisent le plus rapidement possible et que le réseau routier soit conforme à nos ambitions et aux attentes de nos concitoyens.

Je vous remercie.

